

PROJET ÉDUCATIF 2018-2019

PRÉSENTATION

En septembre 2016, le Conseil scolaire francophone se dotait d'un nouveau plan stratégique. Celui-ci élaboré suite à la consultation de l'ensemble de la communauté et validé par le Conseil d'administration du CSF (le 25 juin 2016) indique les grandes orientations du conseil scolaire pour les années à venir.

Certains aménagements sont essentiels afin que le projet éducatif annuel puisse répondre à ces nouveaux objectifs. Ainsi donc, la plan de réussite et les projets éducatifs spéciaux écoles disparaissent. Les trois (3) priorités et les six (6) orientations du plan stratégique forment désormais l'ossature du projet éducatif. Chaque école doit mettre en place au moins une initiative pour répondre à chacune des catégories (CA du 28 mai 2016).

Ce qui ne change pas :

- Dotation du personnel

Janvier – février : La dotation de base est attribuée à chaque établissement en conformité avec les prévisions annuelles d'augmentation d'effectifs, les nouveaux paramètres de dotation (révisés) et le profil des écoles (révisé). Cette première dotation représente 80% de la dotation totale de l'établissement pour l'année en voie de préparation.

Mars – Avril : Une dotation complémentaire s'ajoute. Elle se compose :

- ✓ de la répartition des fonds ciblés de « Education Funds » (voir processus SEPF et SCFP);
- ✓ des projections du bureau central en francisation, anglais langue d'apprentissage et désignation;
- ✓ de l'orientation (si possible) de fonds spéciaux (ex : en 2016-17 orthopédagogie /400, dotation désignation Q et R);
- ✓ des désignations autochtones;
- ✓ **de l'attribution des fonds liés au Projet éducatif de chaque établissement.**

Septembre – octobre : Une dernière dotation est dirigée vers les écoles. Elle comporte la répartition des ressources rattachées au :

- ✓ Projet lien;
- ✓ Nouveaux immigrants (TEFIÉ);
- ✓ Fonds d'urgence (APS);
- ✓ Actualisation des dotations antérieures liées aux effectifs, aux projections en francisation; anglais langue d'apprentissage et désignations.

Ainsi donc, depuis janvier 2017, le Projet éducatif s'articule de la façon suivante :

Ne fait plus partie	Fait partie
La dotation administrative; L'enseignement à l'élémentaire; L'enseignement au secondaire; L'enseignement spécialisé; Le personnel de soutien.	La mise en œuvre du Plan stratégique

DOTATION 2018-2019

DOTATION DE BASE (Fin janvier 2018)

80-85% de la dotation
(voir paramètres de dotation)

✧ Ex: Révision profil des écoles



MARS-AVRIL 2018

- ✧ Education funds (SEPF + SCFP)
- ✧ Projection francisation, ALA, désignation
- ✧ Fonds spéciaux: ortho /400 Q&R (consultation)
- ✧ Désignations autochtones (consultation)
- ✧ Projets éducatifs



SEPTEMBRE-OCTOBRE 2018

- ✧ Projet LIEN
- ✧ Nouveaux immigrants (TÉFIÉ)
- ✧ Fonds d'urgence (APS)
- ✧ Actualisation (1701)
- ✧ Autre

- [Réalisation du Projet éducatif](#)

Le 26 septembre 2015, le Conseil d'administration du CSF établissait que le « school plan » ou Projet éducatif soit élaboré par le Comité des partenaires dans chacune des écoles sous sa juridiction.

Cette volonté, outre le fait de s'appuyer sur la Loi scolaire de la Colombie-Britannique (article 8.3.1) qui ne modifie en rien la Loi 11, est uniquement motivée par la volonté de consultation et de participation des parents, des enseignants, des membres du personnel de soutien, des élèves et des membres de la communauté.

Le Comité du personnel de par sa composition et son rôle (Convention collective du CSF et des enseignants A.38.3) ne peut répondre à la volonté du CA Le projet éducatif ne peut y être élaboré. En revanche, en vertu de l'article A.39, de la convention collective, relatif à l'accès à l'information, une fois entériné par le bureau central, le projet éducatif de l'école peut être présenté au Comité du personnel pour présentation de recommandation.

	Élaboration	Validation	Présentation
Date	Novembre- février	Février-mars	Mars-avril
Instance	Comité des partenaires	Conseil exécutif	Comité du personnel

La remise du formulaire du projet éducatif est fixée au 30 mars 2018. Veuillez svp l'envoyer à l'attention de Mme Hébert-Jensen qui fera parvenir par la suite le calendrier des rencontres individuelles.

Pour l'année 2018-19, les fonds attribués à la mise en œuvre du projet éducatif sont de 350 000\$

**PROJET ÉDUCATIF
2018-2019**

Nom de l'école :

Nom de la direction :

Nom des membres du comité des partenaires :

Nom	Représentant

Dates de rencontre à des fins d'élaboration du projet éducatif :

Dans l'identification et le choix des orientations, une flexibilité est offerte avec comme objectif global que toutes les orientations aient été couvertes au bout d'un terme de 4 ans.

À titre indicatif, veuillez svp inscrire les priorités et les orientations établies l'année dernière.

Priorités 2017-2018	Orientation 2017-2018

PRIORITÉ #1
UNE ÉDUCATION INNOVANTE

ORIENTATION A

Un apprentissage personnalisé, diversifié et flexible pour la réussite scolaire de tous les élèves.

OU... Orientation B ci-après

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Situation de départ [résultats d'examens, taux, etc] :

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

✓ *ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.*

Objectifs envisagés

- ✓ *À court terme*
- ✓ *À moyen terme*

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

ORIENTATION B

Un personnel engagé, bénéficiant d'un accompagnement et d'une formation continue, adaptés aux nouvelles pédagogies et technologies ainsi qu'aux recherches probantes.

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Situation de départ [résultats d'examens, taux, etc] :

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

✓ ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.

Objectifs envisagés

- ✓ À court terme
- ✓ À moyen terme

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

UNE CULTURE VIVANTE ET ENGAGÉE

ORIENTATION A

Une construction identitaire qui favorise la diversité et l'épanouissement

OU... Orientation B ci-après

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

✓ ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.

Objectifs envisagés

✓ À court terme

✓ À moyen terme

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

ORIENTATION B

Une culture de collaboration qui repose sur des valeurs communes à travers l'école, la famille et la communauté

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

✓ ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.

Objectifs envisagés

✓ À court terme

✓ À moyen terme

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

PRIORITÉ #3
DES HABILITÉS ESSENTIELLES DE VIE ET D'AVENIR

ORIENTATION A
Un apprentissage socio-émotionnel qui repose sur la conscience sociale et la prise de décision responsable
OU... Orientation B ci-après

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

✓ *ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.*

Objectifs envisagés

✓ *À court terme*
✓ *À moyen terme*

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

ORIENTATION B

Une préparation à l'après secondaire par une approche flexible et expérientielle

Intitulé de l'initiative

Rationnel

Description de l'initiative

Moyen ou budget requis

- ✓ ETP, heures d'AP, montant, développement professionnel, etc.

Objectifs envisagés

- ✓ À court terme
- ✓ À moyen terme

Tableau récapitulatif

	Situation de départ	Objectifs envisagés			
		2017-18	2018-19	2019-20	2020-2021
Cible chiffrée					

CONCLUSION

La mise en œuvre du plan stratégique du CSF doit être une tâche essentielle du bureau central et de chaque école. Le projet éducatif de chaque établissement doit répondre à cette mission.

En 2017-18, un nouveau protocole des Langues officielles en éducation (PLOÉ) sera élaboré pour les cinq (5) années suivantes (2018-2023). Celui-ci sera également établi en corrélation avec le plan stratégique 2016 du Conseil scolaire francophone (CA public 28 mai 2016, 6.2).